



Arrêté n° A-DG-AJ-2025-013

donnant pouvoir de représentation en justice

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE

Donne pouvoir à **François LE LOSQ**, contrôleur de l'action sociale au sein du Service Vie sociale de l'Agence Départementale du pays de Saint-Malo du Département d'Ille-et-Vilaine pour le représenter dans les instances contentieuses appelées devant :

- les juridictions de l'ordre judiciaire.

Fait à Rennes, le 07 FEV. 2025

Le Président,

Jean-Luc CHENUT